

Procès Verbal de l'assemblée générale de l'ADAB-VILVERT du 27 mai 2010

47 adhérents actifs et à jour de leur cotisation .

23 présents et 3 pouvoirs écrits et signés. Le quorum est donc atteint.

Ordre du jour :

- rapports moral de la présidente C.Joubert et financier de la trésorière M.F. Duquerroir
- projets
- renouvellement du CA

Rapport moral 2009 - 2010 :

L'année a commencé tard et s'est terminée tôt en raison de problèmes climatiques .

* Fonctionnement et distributions :

Il y a eu quelques difficultés parfois, certaines personnes ont fait faux bond et n'ont pas pu prévenir .

On constate également qu'un nombre croissant d'adhérents ne font aucune distribution .

Nous rappelons qu'il est impératif de faire 3 distributions ; il est possible de venir un peu plus tard ou de partir un peu plus tôt pour les personnes qui ne peuvent pas se libérer dès 16h 30 et jusqu'à 19 heures . Il est possible de s'organiser avec d'autres adhérents . L'inscription sur le site doodle permet de s'inscrire longtemps à l'avance .

Nous constatons également la « disparition » d'un très grand nombre de paniers .

L'association avait acheté 120 paniers en plastique , soit 2 paniers par famille .

Ces paniers ne sont pas rendus et cela pose un énorme problème pour organiser la distribution . Il reste aujourd'hui seulement une cinquantaine de paniers . Il est rappelé aux adhérents qu'il faut les rapporter pour le début de la saison.

Les distributions de l'été ont été décevantes car un grand nombre d'adhérents n'ont pas pris de panier pendant cette période de congés . Cette désaffection représente un manque à gagner pour le producteur .

Un repas a été organisé en septembre ; ambiance sympathique . Mais peut-être un peu tard car il faut trouver un abri pour la soirée .

Le projet de visite de la boulangerie à Archigny n'a pas pu aboutir faute de participants.

La « fête de la soupe » a eu lieu le 3 octobre . Bonne ambiance mais nous nous y sommes pris un peu tard . Il y a eu peu de monde . Résultat en déficit pour cette action.

Quelques doléances : certains légumes comme les betteraves ou les courgettes étaient trop gros .

Rapport financier :

Quelques d'adhérents n'ont pas versé leur cotisation .

Quelques adhérents se sont inscrits mais ne sont jamais venus.

Solde + 1 917 euros .

Il reste à acheter la balance pour faire les distributions dans de meilleures conditions .

Projets pour la saison 2010 - 2011 :

* Des serres ont été installées , malheureusement le vent les a détruites .

* Monsieur Bernard espère prolonger la saison et étaler davantage la production grâce à ces serres .

* Un repas sera peut-être prévu aux beaux jours .

* Nous reproposerons une visite de la boulangerie à Archigny .

* Prochaine « fête de la soupe » le 30 octobre 2010 .

L'association a le projet de réunir un marché bio .

*Présentation du nouveau règlement intérieur :

- la cotisation annuelle est fixée à 10 € ;

- pas de caution ;

- proposition de pré-payer 20 paniers ;

- au-delà de 20 paniers l'adhérent paiera le panier au moment de l'enlèvement .

- pas de remboursement si l'adhérent quitte l'association sauf cas particuliers ;

- le système de réservation par courriel est maintenu , on ajoute la possibilité de réserver sur place au moment de l'enlèvement .

- on conserve la possibilité pour un adhérent de céder un ou plusieurs paniers si il est dans l'impossibilité de venir les chercher .Il faudra simplement prévenir les distributeurs .

- tout panier commandé sera décompté .

- on conserve le système d'inscription pour les distributions sur doodle . Le lien vers doodle devrait être mis sur le site de l'association . Il faudra prévoir 4 personnes pour assurer les distributions .

-les bulletins d'adhésions ainsi que les chèques seront envoyés avant le 11 juin 2010 par voix postale . Proposition de poser les chèques le 30 de chaque mois .

* Monsieur Bernard explique qu'il compte diminuer la production de certains légumes et étaler davantage la production .

*Madame Joubert va envoyer un mail avec accusé de réception pour demander aux anciens adhérents s'ils maintiennent leur inscription pour la prochaine saison .

* On prévoit environ 60 familles .

* renouvellement du bureau :

Madame Duquerroir quitte l'association et laisse le poste de trésorière .

Mme Hérault Hélène est élue au CA . Les autres membres élus sont reconduits.

Le CA doit se réunir pour élire un nouveau bureau.

Rapport moral et financier sont adoptés .

Le nouveau règlement est adopté .

Fin de l'assemblée générale .